

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf février deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31/01/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Jean-Claude BASSET, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, François ENGELIBERT, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY, Philippe STEYAERT

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012 – 005 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DE L'ESPACE AQUA'NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2011 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	708 365,53	713 515,63	10 028,60	21 372,74	718 394,13	734 888,37
Résultats de clôture	--	5 150,10	--	11 344,14	--	16 494,24
Résultats reportés	5160,10	--	23 020,71		28 180,81	
Totaux cumulés	10,00		11 676,57		11 686,57	
Restes à réaliser	--	--	2 650,00		2 650,00	
Résultats définitifs	10,00	--	14 326,57		14 336,57	

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve le compte administratif 2011 du budget annexe de l'Espace Aqua'Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 10 février 2012

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,





**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2012**

ESPACE AQUA'NOBLAT

09 février 2012

L'Espace Aqua'Noblat a fêté son 2^{ème} anniversaire en octobre 2011 ainsi que son 200 000ème utilisateurs. Suite à deux années complètes d'exercice, l'espace aquatique de la Communauté de Communes doit à présent définir son budget de l'année 2012. En 2012, le quatrième budget de ce service public administratif qui suit la nomenclature comptable M14 verra le jour.

1 Section d'investissement

Les dépenses d'investissement, pour 2012, seront le **renouvellement et / ou l'acquisition du matériel** nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, tel que du matériel pédagogique, deux aquabikes supplémentaires, du matériel technique ou des aménagements à destination du public dans le but d'optimiser le fonctionnement de la structure.

Les recettes d'investissement proviendront du virement de la section de fonctionnement, des amortissements et du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée.

2 Section de fonctionnement

La principale dépense de fonctionnement sera la prise en charge des rémunérations des agents. Les **frais de personnel** sont imputés sur le budget général de la Communauté de Communes de Noblat et remboursés par le budget annexe Espace Aqua-Noblat (environ 60% des dépenses de fonctionnement). A noter, que compte tenu de la charge liée à l'augmentation du nombre de créneaux scolaires avec enseignement et de la forte demande d'activités par les usagers un poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet a été ouvert en janvier 2012.

Les autres importants postes de dépense sont les **fluides** (eau, gaz, électricité) et les **produits de traitement de l'eau et d'entretien des locaux** ainsi que les **contrats de vérification et de maintenance des installations**, et les **frais d'analyse de l'air et de l'eau** (environ 30% des dépenses de fonctionnement). Il est important de souligner que les dépenses liées à l'eau, au gaz et à l'électricité seront en augmentation par rapport à 2011.

Les autres dépenses du service seront des charges courantes : Fournitures administratives, télécommunication, assurance, affranchissement...

Les recettes de ce budget proviendront :

- ✓ Des entrées à la piscine (usagers, clubs, écoles extérieures...)
- ✓ Des entrées à l'espace forme détente
- ✓ Des activités (aquagym, leçon de natation...)
- ✓ De l'espace cafétéria (boisson, snacks sucrés et salés...)
- ✓ Du distributeur d'articles de natation

Une subvention, de l'ordre de 360 000 €, sera versée par le budget général pour équilibrer le budget en fin d'année.